



**Saint-Victor-sur-Rhins**  
**Décembre 2021**

[www.stvictorsurhins.fr](http://www.stvictorsurhins.fr)

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)



Les enfants des classes de CP au CM2 ont reçu une carte d'électeur pour participer au vote. Les enfants (du CE1 au CM2) pouvaient être élus, et 24 ont décidé de se présenter aux élections. Chaque enfant (ou par groupe de 2), a établi une affiche présentant son programme avec ses idées, ses souhaits et l'a exposée dans la salle d'évolution pour permettre aux jeunes électeurs de faire leur choix.

Les élections ont eu lieu le vendredi 10 décembre et se sont déroulées comme de vraies élections : présentation de la carte électorale, vote dans l'isoloir avec un bulletin de vote où il fallait barrer 9 noms, vote dans l'urne et signature sur la liste d'émargement.

Le dépouillement a eu lieu devant les enfants et les 15 élèves élus sont : Aymeric BROSSETTE, Elfie BUFFIN, Lola BURNICHO, Lilou DAMAIS, Camille DUMAS, Léo GIMEL, Clara HENRY, Emilande LEFRANCOIS, Marie PIZAY, Marilou SALEMBIER, Zayn SLITI, Axel SOTTON, Alisson TRIOMPHE, Alessio TOURNUS et Antoine GEORGES. Ces enfants recevront bientôt une invitation pour les vœux du maire et pour leur première réunion. Nous remercions vivement les institutrices pour leur investissement.

L'équipe en charge du dossier CME

## ÉTAT-CIVIL

<b>Naissances</b>	
POULARD Jillian	13 septembre
GIROUDON Calie	17 octobre
GOUTTE Soan	18 octobre
<b>Mariages</b>	
MANECY Eddy et NOLY Coralie	09 octobre
TRIOULEYRE Julien et AUPLAT Lise	09 octobre
<b>Décès</b>	
TOMA Jacky	29 septembre
DUVERGER Maurice	03 octobre
CHARTIER Simone	07 décembre
LEITA Henri	09 décembre

## MANIFESTATIONS

### JANVIER

*Vœux du Maire,*  
dimanche 16, 10h30, salle des sports

### FÉVRIER

*Soirée des Classes en 2*  
samedi 5, salle des sports  
*Soirée du Rhins Sportif Football*  
samedi 19, salle des sports

### MARS

*Concours ouverture, Boule Amicale*  
samedi 12, boulodrome  
*Vente de brioches, Sou des écoles*  
dimanche 27, dans le village

## VOEUX DU MAIRE

Chers concitoyens,

Je vous souhaite tous mes vœux de bonheur, la santé, l'amour et la joie. Je vous souhaite une année 2022 meilleure que celle qui se termine. Une année remplie de bons moments, en famille ou entre amis, une année où chacun ait du travail, où les animations puissent recommencer sans contraintes, une année festive et cordiale, où tous les St Victoriens puissent se retrouver.

Bonheur et santé à tous.

Timothée CRIONAY



## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2021

### Approbation de l'avenant n°1 au contrat de délégation par affermage du service d'assainissement collectif

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a conclu le 22 février 2010 avec la société SDEI un contrat pour la délégation par affermage de son service d'assainissement collectif. Depuis octobre 2016, SDEI devenue Lyonnaise des Eaux SAS s'appelle désormais SUEZ Eau France SAS.

Le contrat, démarré le 28 mars 2010, voit son échéance fixée au 31 août 2022. Cependant, la commune a lancé une réflexion sur le mode de gestion de son service public de distribution d'eau potable, et prévoit ne pas avoir achevé les réflexions et procédures afférentes avant la date d'échéance du contrat.

C'est pourquoi, M. le Maire a demandé un délégataire, qui a accepté, de convenir d'une prolongation du contrat pour la durée nécessaire à l'achèvement de ces réflexions et procédures.

Le conseil municipal approuve la prolongation de six mois de la durée du contrat initial. L'échéance du contrat est fixée au 28 février 2023, sauf résiliation anticipée.

### Plan communal de sauvegarde

M. le Maire remet les fiches « action » à chaque responsable et désigne Denis POULARD et Alexandra GUTHON comme responsables de la cellule « soutien à la population ».

Le groupe de travail se réunira en début d'année pour finir de répertorier le matériel et le document sera finalisé.

### Constitution d'une commission « vie économique »

M. le Maire rappelle qu'il avait souhaité rencontrer tous les artisans, industriels et commerçants de la commune. Une commission est créée pour répondre à cette attente.

MM. Timothée CRIONAY, Gérard DURILLON, André FESSY, Mmes Maryline BROSSETTE et Jacqueline CHARTIER sont désignés.

Gabriel GIRARD rappelle qu'il avait été décidé d'organiser un forum des entreprises et des associations. Ce projet sera évoqué lors des visites.

### Permanence des élus le samedi matin

Un planning sera élaboré par Maryline BROSSETTE pour permettre aux élus de tenir une permanence en mairie les samedis matin.

### Questions diverses

La parole est donnée aux conseillers municipaux.

Gérard DURILLON rapporte que le repas des aînés du 3 octobre s'est bien passé ainsi que l'exposition des artistes locaux organisée les 9 et 10 octobre qui a accueillie environ 150 personnes sur le week-end.

Il informe le conseil que la fête des classes aura lieu le 6 novembre 2021 et que la cérémonie du 11 novembre aura lieu au monument aux morts à 9h45.

Jacqueline CHARTIER demande où en est le projet de constitution du Conseil Municipal d'Enfants. Patricia VEILLARD et Alexandra GUTHON doivent rencontrer la directrice de l'école dans les prochains jours.

André FESSY fait le point sur les travaux de voirie en cours.

Gabriel GIRARD confirme que la fête des classes en 1 est organisée avec Denis POULARD se fait le porte-parole du président du Rhins Sportif Football, pour signaler, qu'en absence de terrain praticable à St Victor, les entraînements ont lieu au stade Chaboud à Thizy et les matchs se jouent à St Jean la Bussière.

Maryline BROSSETTE fait le point sur l'école. Depuis le 4 octobre, les enfants ne portent plus le masque, pour leur plus grand bonheur. Les autres mesures barrières sont toujours d'actualité.

La porte ouverte du restaurant scolaire organisée le 18 septembre a été très appréciée. De nombreux parents étant indisponibles ce jour-là, il est prévu d'en organiser une autre en fin d'année scolaire.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2021

### Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller suite à démission

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme CORRIGER Lise élue sur la liste « Saint-Victor, l'avenir ensemble », a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Conformément au Code électoral, « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Monsieur DAMAIS Dominique est donc appelé à remplacer Mme CORRIGER Lise au sein du conseil municipal. En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 25 mai 2020 et conformément à l'article M.270 du Code électoral, Monsieur DAMAIS Dominique est installé dans ses fonctions de conseiller municipal.

### Tarifs restauration scolaire

Monsieur le Maire rappelle qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la Loi Egalim impose d'atteindre un taux de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des repas servis.

Le conseil municipal décide de fixer les tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme suit :

\* Elève : 3,90 € par repas

\* Repas de secours : 5,30 € (valable pour les enfants non-inscrits dans les délais et qui mangent au restaurant scolaire malgré tout)

\* Adulte : 5,30 € par repas.

### Géoparc

M. le Maire expose à l'assemblée qu'une convention relative à la reconnaissance et la gestion des géosites du Géoparc Beaujolais avait été signée le 03 août 2017, pour le site situé route de Régnay, sans contrepartie financière.

Cependant, une cotisation de 987,20 € a été facturée à la commune le 28 septembre dernier, sans qu'aucun avenant n'ait été signé à la convention initiale.

M. le Maire sollicite le conseil municipal pour savoir s'il maintient ou non sa convention avec Géoparc Beaujolais.

Après débat, le conseil municipal décide de résilier la convention avec Géoparc Beaujolais.

### Questions diverses

André FESSY fait le point sur les travaux de voirie.

Gérard DURILLON précise qu'un stand sera retenu pour le marché de Noël organisé le 5 décembre par le comité des fêtes, pour organiser une vente au profit du CCAS, de jouets, vêtements et cassettes vidéo.

Maryline BROSSETTE fait le point sur le protocole sanitaire à l'école et précise que depuis le 15 novembre, les enfants ont remis le masque. Le protocole sanitaire n'avait pas été allégé au restaurant scolaire, il n'y a donc pas eu de changement.

Denis POULARD demande à ce que les jeux de boules situés à la Gare soient remis en état et opérationnels pour le concours organisé le lundi de Pâques. Les jeux sont actuellement inutilisables à cause des racines des arbres qui les traversent.

André FESSY et Gérard DURILLON se rendront sur place pour étudier les travaux à engager.

Gabriel GIRARD fait le bilan de la fête des classes qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et sans problème particulier.

Il évoque l'article paru dans le Progrès concernant l'interview de Timothée sur sa participation à la manifestation anti pass sanitaire organisée le samedi 13 novembre à Roanne en présence de Francis LALANNE et de 2 maires des Ardennes, membres du collectif des maires résistants. Gabriel GIRARD souligne qu'il n'a pas apprécié que la commune soit mêlée à ce mouvement, et demande des explications à M. le Maire. Un débat s'engage avec plusieurs conseillers municipaux qui ne souhaitent pas être associés à cet article. Une partie du conseil municipal est choquée des propos tenus dans le journal. Timothée signale qu'il fera un article dans le prochain écho du Rhins pour expliquer que cet article part d'une démarche personnelle mais ne renie pas ses propos et ses idées sur le sujet.

## C.C.A.S.

Du matériel de puériculture, des vêtements bébés et enfants (naissance à 2 ans) et des jeux nous ont été donnés. Si vous avez besoin, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie.



## PERMANENCE à LA MAIRIE LES SAMEDIS MATINS

A partir du samedi 8 janvier, une permanence sera assurée tous les samedis à la mairie de 9H à 11H, en présence de M. le Maire ou un adjoint et un conseiller.

## EXPOSITION DU 9 ET 10 OCTOBRE à LA MAIRIE



Une huitaine d'artistes locaux et deux personnes extérieures ont répondu présents à l'invitation de la commission culture pour exposer leurs toiles, leurs affiches sérigraphiées, leurs pastels, leurs objets fabriqués pour théâtralisation avec des jeux de mots. Une bonne centaine de visiteurs est venue voir cette exposition sur les 2 jours. Manifestation à refaire en insistant sur la publicité afin de mobiliser plus d'exposants et de visiteurs.



## REPAS DES AINÉS



Une soixantaine de convives ont participé au repas préparé de main de maître par le Bar-Restaurant Les Voyageurs et dans une très bonne ambiance (chants, musiques, danses, etc...), animé par Isabelle COUSIN et son mari. A l'année prochaine en espérant que le Covid ne soit plus qu'un mauvais souvenir. Merci à nos bénévoles qui répondent présents tous les ans.

## 8 DÉCEMBRE PLACE CARNOT



Pour une première et malgré la pluie, les enfants et les parents ont répondu présents pour décorer le sapin de la place Carnot. Merci à la MJC pour la démonstration théâtre, au Comité des Fêtes et au Sou des écoles pour les jeux. Les crêpes de nos conseillères et adjointe ont été très appréciées.



## DÉCORATIONS DU VILLAGE



Des conseillers municipaux et des bénévoles ont préparé plusieurs bonhommes de neige, cerfs, lapins en bois pour égayer la commune pendant les fêtes. Les décorations ont été installées dans le bourg et le rond-point.



## FRANCE SERVICE COPLER



A partir du 3 janvier, la COPLER met en place un service pour aider les citoyens dans leurs démarches administratives (Pôle Emploi, retraite, assurance maladie, justice, finances publiques, etc...) et pour l'accès aux services numériques (création adresse mail, impression ou scan d'un justificatif, création d'identifiants, etc..).

L'accueil se fera à la COPLER à Saint Symphorien de Lay aux horaires suivants :

- Lundi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 19H
- Mardi/mercredi/jeudi de 9H à 12H30
- Vendredi 9H à 13H30
- 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9H à 12H30

Pour les démarches administratives vous pouvez prendre RDV au 04.77.62.77.77 ou par mail : [France-services@copler.fr](mailto:France-services@copler.fr)

Pour être guidé et devenir autonome sur Internet, vous pouvez prendre RDV au 06.03.22.04.54 ou par mail : [conseiller-numerique@copler.fr](mailto:conseiller-numerique@copler.fr)

## CLASSES EN 2



Les classes en 2 remercient toutes les personnes qui ont participé à leurs deux manifestations (vente saucisson/pommes de terre et vente d'huîtres). Elles vous donnent rendez-vous le 5 février 2022 pour leur repas dansant et le 5 juin 2022 pour la fête des classes.



## CLASSES EN 3



Vous êtes nés en 3, vous souhaitez faire vos classes, et/ou vous souhaitez aider pour l'encadrement des classes en 2, faites-vous connaître en mairie ou auprès d'Amandine COMBE

## LA PÊCHE



Jeudi 18 novembre dans l'étang du Marnanton 200 kg de gardons et de tanches ont été lâchés ; pour mémoire 400 kg de tanches, gardons, perches et truites avaient déjà été lâchés début 2021.

Après 4 ou 5 réunions avec peu de personnes présentes mais de nombreuses cartes vendues à l'année, un nouveau bureau a été mis en place :

Président DUMONTET Jean-Paul (06.26.37.16.27)

Vice-président : BARBERET Pierre

Trésorière : TOURNUS Delphine

Secrétaire : AURAY Maurice.

Les postes de vice-secrétaire et vice-trésorier restent à pourvoir, n'hésitez à vous faire connaître soit auprès de la mairie ou de M. DUMONTET si vous voulez rejoindre cette équipe.

## LA CHASSE



Les chasseurs jouent un rôle prépondérant dans la régulation des espèces. Les mairies les sollicitent souvent pour certaines espèces qui occasionnent des désagréments. Mais ils sont aussi présents pour restaurer les mares, implanter des haies, favoriser la culture pour la faune sauvage.

Ils dépendent d'une fédération qui coordonne l'activité et assure des missions de service public. Elle a un rôle d'information pour les chasseurs mais aussi auprès du grand public. Elle peut être médiateur lors de discussion entre collectivités et associations de chasse. Elle joue un rôle de gestion des espèces, elle permet la création d'aménagements écologiques.